

ENTREPRENDRE COLLECTIVEMENT PROSPÉRER DURABLEMENT



RAPPORT ANNUEL 2024-2025



FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES



TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	1
Mot du Directeur Général	2
Conseil d'administration de la FECHAM	3

ENTREPRENDRE COLLECTIVEMENT

Notre mission, nos valeurs, notre vision	4
Mouvement coop	4
Vie démocratique et associative	5
Coop Étoile	6
Services aux membres	8
Équipe de la FECHAM	9

PROSPÉRER DURABLEMENT

Soutien à la gestion	10
Chiffres clés	10
Nos services aux coopératives	10
Un accompagnement qui renforce le réseau	11
Formation et soutien ciblé	13
Intercoopération	14
Rayonnement et représentation	15
Développement et projets structurants	15

UNE ORGANISATION RESPONSABLE

Mot du trésorier	16
États financiers audités	16
La FECHAM en chiffres	17
Analyse financière sommaire	18
Regard vers l'avenir	19

Partenaires et commanditaires	20
Remerciements	Au dos

MOT DU PRÉSIDENT

L'intercoopération n'est seulement transactionnelle. Ce n'est pas seulement des échanges de biens et services, l'acte d'une coopérative qui achète ce qu'une autre vend. C'est un principe coopératif reconnu dans le monde entier. Elle se pratique autant chez nous qu'en Afrique et en Europe.

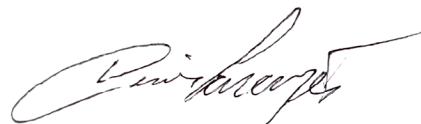
L'intercoopération, c'est la création de réseaux et de structures destinés à assurer la pérennité de ses participants. C'est l'échange d'idées, de connaissances, de ressources. C'est la création d'une intelligence collective, d'une expertise partagée sur les sujets qui nous préoccupent. C'est regarder ailleurs que dans notre cour pour voir qui peut nous aider et trouver qui nous pouvons soutenir. C'est un ralliement de volontaires qui se mobilisent quand un de ses membres trébuche. C'est mettre fin à l'isolement.

Être membre d'une fédération est un premier pas en intercoopération. En adhérant, nous tissons des liens qui nous connectent à 12% de l'humanité¹. C'est entrer dans un réseau de plus de 3 millions de coopératives à travers le monde². Par notre appartenance, nous donnons le pouvoir à des gens dévoués de parler en notre nom et la légitimité dont ils ont besoin pour défendre nos intérêts. Ainsi, l'intercoopération devient un outil de développement social et politique.

Pour nous en Montérégie, c'est aussi un outil de développement économique. Ceux qui participent à notre comité souhaitent faire des gains d'efficacité et pérenniser leur coop en partageant des idées et des ressources. Mais des projets plus ambitieux nous attendent.

La crise du logement nous préoccupe tous depuis longtemps. Elle dure depuis des années sans que les gouvernements réussissent à l'apaiser. La volonté exprimée par la Confédération Québécoise des Coopératives d'Habitation³, endossée par notre fédération, de soutenir le développement de nouvelles unités est une occasion de coopérer entre nous et de rayonner dans notre région. C'est ensemble qu'on pourra réaliser nos objectifs.

Unis, nous sommes plus forts.



Denis Laramée

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



¹ Alliance Coopérative Internationale, <https://ica.coop/fr/coopératives/faits-et-chiffres>, consulté le 20 février 2026

² Idem

³ Confédération Québécoise des Coopératives d'Habitation, <https://cooperativehabitation.coop/actualites/communiqué-de-presse-cqchles-cooperatives-dhabitation-sengagent-a-agir-pour-mettre-fin-a-la-crise-du-logement/>, consulté le 20 février 2026

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année qui s'est achevée a confirmé une conviction profonde : nos coopératives d'habitation ne sont pas seulement des milieux de vie, elles sont de véritables entreprises collectives.

Entreprendre collectivement, c'est choisir la démocratie plutôt que la passivité. C'est décider ensemble de nos priorités, de nos investissements et de l'avenir de nos immeubles. C'est assumer la gestion de nos organisations avec rigueur, transparence et solidarité.



À la FECHAM, nous croyons que la prospérité coopérative repose sur trois piliers indissociables : une gouvernance responsable, une gestion financière saine et une intercoopération active. La vitalité de notre réseau dépend de la capacité de chaque coopérative à conjuguer ses valeurs avec des pratiques solides et structurées.

Prospérer durablement, ce n'est pas seulement équilibrer un budget.

C'est :

- Préserver et améliorer notre patrimoine collectif ;
- Former et soutenir nos administrateurs ;
- Favoriser la relève et l'implication des jeunes générations ;
- Développer des partenariats porteurs ;
- Innover pour répondre aux défis actuels et futurs du logement.

Cette année encore, les coopératives membres ont démontré leur résilience, leur créativité et leur engagement envers leurs communautés. Dans un contexte où les enjeux d'habitation sont plus pressants que jamais, notre modèle coopératif s'affirme comme une réponse crédible, humaine et performante.

La FECHAM poursuit son rôle de foyer d'intercoopération : accompagner, structurer, soutenir et développer. Notre responsabilité collective est claire : faire des coopératives des organisations à la fois fidèles à leurs valeurs et capables d'assurer leur pérennité économique.

Entreprendre collectivement. Prospérer durablement.

Ce n'est pas qu'un thème pour ce rapport annuel. C'est un engagement.

Merci à l'ensemble des administrateurs, bénévoles, gestionnaires et partenaires qui contribuent, jour après jour, à faire de nos coopératives des entreprises responsables, autonomes et prospères.

Ensemble, continuons à bâtir l'avenir coopératif en Montérégie.

Laurent Bigard

DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FECHAM



La FECHAM tient à saluer avec une profonde reconnaissance le dévouement remarquable de ses administratrices et administrateurs. Leur engagement soutenu, leur expertise complémentaire et leur compréhension fine des réalités coopératives ont constitué des atouts indispensables dans une année marquée par d'importantes transformations pour notre secteur.

Le conseil d'administration a fait preuve d'un *leadership* stratégique d'une grande rigueur, permettant de maintenir une vision claire, d'orienter les priorités organisationnelles et de renforcer la capacité d'adaptation de la Fédération. Leur contribution a favorisé une gestion prévoyante et structurée, assurant une planification financière solide, la conformité réglementaire et une gouvernance d'une grande qualité.

Leur engagement a également permis à la FECHAM de poursuivre l'évolution de ses services, de développer de nouveaux outils d'accompagnement et de consolider les initiatives déjà en place. Grâce à leur appui, la Fédération a pu intensifier son soutien aux coopératives membres, maintenir un haut niveau d'expertise technique et encourager l'adoption de pratiques innovantes mieux adaptées aux défis actuels.

En parallèle, leur participation active à différents travaux sectoriels a contribué à faire rayonner le modèle coopératif et à renforcer les partenariats essentiels à la vitalité du mouvement. Leur présence, leur disponibilité et leur sens aigu des responsabilités ont permis de porter des dossiers structurants tout au long de l'année.

En somme, par leur vision, leur constance et leur engagement, les membres du conseil d'administration ont joué un rôle déterminant dans la stabilité, l'évolution et la performance de la FECHAM en 2025. Ce rapport annuel témoigne de l'ampleur de leur contribution et de l'impact concret de leur travail au service des coopératives d'habitation.



De gauche à droite: Joëlle Bouthillier, administratrice | Pierre Sénécal, administrateur | Denis Laramée, président | Monique Richard, Vice-présidente
Sébastien Côté-Garand, Secrétaire | Sandra Turgeon, DG CQCH, non membre du CA | Jean-Claude Gingras, administrateur | Laurent Bigard, DG de la FECHAM | Absent sur la photo: Claude Paul-Hus, trésorier

NOTRE MISSION

- Promouvoir l'habitation coopérative en Montérégie.
- Rassembler, représenter et soutenir les coopératives.
- Créer des milieux de vie répondant aux besoins des membres.

NOS VALEURS

- **Autonomie**
Décisions libres, responsables et démocratiques.
- **Éducation, formation, information**
Se former pour renforcer la démocratie et l'autonomie coopérative.
- **Intercoopération**
Grandir en collaborant.
Briser l'isolement.
Mieux performer ensemble.
- **Solidarité**
S'entraider entre membres, entre coopératives et au sein des communautés.

NOTRE VISION

Un foyer d'intercoopération où se rassemblent :

- des coopératives autonomes, dynamiques et créatives ;
- des coopératives reconnues pour leurs réussites et leurs valeurs ;
- des coopératives engagées dans leur communauté ;
- des coopératives qui se renouvellent par la démocratie et les aspirations des jeunes.



MOUVEMENT COOPÉRATIF D'HABITATION

L'année 2025, proclamée Année internationale des coopératives sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », a mis en lumière le rôle du mouvement coopératif dans le développement durable et la vitalité des communautés.

Alliance coopérative internationale (ACI)

- Regroupe 3 millions de coopératives et 1,2 milliard de membres dans le monde.
- Inclut le secteur de l'habitation.

Canada – Fédération de l'habitation coopérative du Canada (FHCC)

- Intérêt croissant pour l'habitation coopérative.
- 250 000 personnes vivent en coopérative au pays.

Québec – Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)

- Soutien au mouvement coopératif au Québec.
- Congrès d'orientation 2025 : priorité d'augmenter le parc coopératif.

Montérégie – Fédération des coopératives d'habitation de la Montérégie (FECHAM)

- Renforce la gouvernance.
- Soutient le développement.
- Promeut des milieux de vie abordables, démocratiques et résilients.

VIE DÉMOCRATIQUE ET VIE ASSOCIATIVE

« La vie démocratique permet de décider ensemble.

La vie associative permet de faire vivre la coopération au quotidien. »

Vie démocratique

Concerne les mécanismes de gouvernance et de prise de décision.

Permet aux membres d'exercer leur pouvoir collectif.

Se manifeste notamment par :

- Assemblées générales
- Conseils d'administration
- Processus de consultation

Objectif : décider ensemble

Vie associative

Concerne les relations entre membres et le sentiment d'appartenance au mouvement coopératif.

Favorise la participation, la mobilisation et les échanges entre coopératives.

Se manifeste notamment par :

- Activités et événements intercoopératifs
- Comités thématiques
- Rencontres et initiatives de collaboration

Objectif : construire ensemble

Le rôle des comités intercoopératifs

Les comités intercoopératifs constituent un pont entre la vie démocratique et la vie associative.

Ils permettent à des membres de différentes coopératives de se rassembler autour d'enjeux communs afin de :

- partager leurs expériences
- développer des initiatives collectives
- renforcer la participation des membres à la réflexion du mouvement coopératif

Ces espaces favorisent à la fois la circulation des idées (dimension démocratique) et les liens entre coopératives (dimension associative).

COOP ÉTOILE

Cette année, nous inaugurons un nouveau volet dans notre rapport annuel : la mention spéciale Coop Étoile.

Ce volet met en lumière une coopérative qui se distingue de manière exceptionnelle, que ce soit par la qualité de son milieu de vie, la solidité de sa culture coopérative ou l'engagement exemplaire de ses membres. À travers cette initiative, nous souhaitons valoriser les pratiques exemplaires dans notre réseau, souligner les efforts remarquables de nos coopératives et inspirer l'ensemble de nos membres. La Coop Étoile sélectionnée incarne les valeurs du mouvement coopératif et reflète l'impact positif que les coopératives d'habitation peuvent avoir sur leur communauté.



Photo prise lors du 8^e anniversaire de la Seigneurie de Boucherville.

NOTRE COOPÉRATIVE D'HABITATION ÉTOILE POUR L'ANNÉE 2025 : LA SEIGNEURIE DE BOUCHERVILLE

La Seigneurie de Boucherville se distingue comme une Coop Étoile parce qu'elle incarne pleinement ce qui définit une coopérative d'habitation RPA pour aînés exemplaire. Elle se démarque notamment par :

Une incarnation forte des valeurs coopératives

Solidarité, participation et respect sont appliqués au quotidien et guident la vie collective.

Un milieu de vie enviable et profondément humain

Environnement chaleureux, sécuritaire et inclusif, favorisant l'entraide et un sentiment d'appartenance.

Une gouvernance saine et exemplaire où les aînés demeurent acteurs de leur milieu

Gestion structurée et transparente, permettant aux résidents de rester autonomes, impliqués et valorisés.

Depuis son ouverture en 2016, la Coopérative de solidarité en habitation La Seigneurie de Boucherville s'est imposée comme un exemple inspirant de ce que peut accomplir une communauté unie autour des valeurs de solidarité, de respect et de participation citoyenne.

Située au cœur de Boucherville, cette coopérative offre 80 logements (3½ et 4½) à des personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Plus qu'un simple lieu de résidence, La Seigneurie est un véritable milieu de vie chaleureux et sécuritaire, où les résidents s'impliquent activement dans la gestion de leur environnement.



Un projet né de l'engagement citoyen

L'histoire de la Seigneurie débute en 2011, grâce à un groupe de citoyens engagés qui ont uni leurs forces pour créer un projet d'économie sociale structurant. Avec l'appui de la Ville de Boucherville, notamment par la mise à disposition d'un terrain, la coopérative a officiellement vu le jour en 2012 et a accueilli ses premiers résidents en septembre 2016.

Un esprit de communauté vivant

Les témoignages des membres parlent d'eux-mêmes : une ambiance chaleureuse, une entraide authentique, des moments conviviaux et une variété d'activités éducatives et stimulantes qui répondent aux besoins de chacun. Les comités, dynamiques et inclusifs, offrent à tous la possibilité de rester actifs, de développer de nouvelles compétences et de constater concrètement que leur contribution fait une réelle différence et crée de nouveaux liens sociaux.

Chaque membre est invité et libre de s'investir dans la vie collective selon ses intérêts et ses aptitudes : participation à un comité, implication au conseil d'administration ou contribution ponctuelle de quelques heures par mois. Les possibilités d'engagement sont multiples et évolutives, permettant à chacun de varier son implication, d'explorer de nouveaux champs d'intérêt ou, au besoin, de prendre une pause sans pression.

Cette organisation harmonieuse et respectueuse du rythme de chaque résident est rendue possible grâce à la collaboration remarquable de la directrice générale, dont le leadership collaboratif soutient et valorise la participation de tous.

Des services pensés pour le bien-être

La Seigneurie propose une gamme de services adaptés aux besoins des aînés : repas conviviaux en salle à manger, activités sociales, sécurité accrue, logements insonorisés et accessibles. Tout est mis en œuvre pour favoriser l'autonomie, briser l'isolement et offrir un cadre de vie stimulant.

Un succès collectif

Le succès de La Seigneurie repose avant tout sur une vision claire : offrir un milieu de vie où les aînés peuvent vieillir dans la dignité, entourés, impliqués et pleinement reconnus comme acteurs de leur communauté. Cette réussite est portée par l'engagement concerté du conseil d'administration, de la direction, des partenaires municipaux et des membres qui s'investissent quotidiennement dans la vie coopérative.

À cette force collective s'ajoute un élément déterminant, largement confirmé par les témoignages des résidents : la qualité exceptionnelle du *leadership* humain, attentif et profondément pédagogique de la directrice générale, Lucie Mathieu. Son approche bienveillante et structurante contribue directement à créer un environnement où chacun se sent respecté, soutenu et encouragé à participer.

De plus, l'engagement constant, le soutien indéfectible et la contribution exceptionnelle de Monique Richard représentent un atout majeur pour la coopérative. Son expertise hors pair, allée à son sens du service et à sa compréhension des dynamiques coopératives, constitue un véritable pilier du bon fonctionnement et du rayonnement de La Seigneurie. Ensemble, leur travail exemplaire à la fois humain, rigoureux et entièrement aligné avec les valeurs coopératives joue un rôle central dans le succès durable de la Seigneurie de Boucherville, aujourd'hui considérée comme une référence inspirante en habitation coopérative pour aînés.



Photo prise lors du 8^e anniversaire de la Seigneurie de Boucherville.

OPTIMISER L'OFFRE DE SERVICES DE LA FÉDÉRATION

La FECHAM poursuit l'amélioration de ses services afin de mieux soutenir les coopératives dans leur gestion, leur développement et leur formation, tout en favorisant une saine gestion de leurs actifs.

Nos priorités incluent la réingénierie du service de gestion, soutien accru à la saine gouvernance et la vie coopérative, services adaptés aux grandes coopératives, plus de formation continue.

NOTRE ÉQUIPE: ENGAGEMENT, EXPERTISE ET CONTINUITÉ AU SERVICE DES COOPÉRATIVES

L'équipe de la FECHAM regroupe des professionnels engagés qui soutiennent et outillent les coopératives d'habitation, en promouvant les valeurs coopératives et en offrant un accompagnement concret et adapté. Nous souhaitons souligner, avec gratitude, la contribution exceptionnelle de deux employés qui ont consacré plus de dix années à la FECHAM, portés par un engagement profond envers le mouvement coopératif:



Raymond Giguère, dont la présence constante, la rigueur professionnelle et la connaissance fine du terrain ont marqué durablement la Fédération.

Leur parcours remarquable au sein de la FECHAM mérite d'être honoré.



Elsa Polisen, dont le dévouement, la sensibilité humaine et l'engagement constant ont enrichi l'accompagnement offert aux membres et contribué à la pérennité de la FECHAM.



Nous tenons également à reconnaître la contribution précieuse de **Ghaida Mounajed**, qui s'est investie avec professionnalisme au département technique et au développement. Son regard analytique, sa collaboration et son travail assidu ont fait avancer plusieurs projets structurants.

Enfin, c'est avec enthousiasme que nous avons accueilli, au sein de notre équipe, **DEUX NOUVEAUX MEMBRES:**

Leur arrivée enrichit la diversité et la force collective de notre organisation.



Marie-Love Petit
conseillère en gestion



Akil Bengoufa
chargé de projet
au développement

À la suite de l'incendie d'avril 2025, l'équipe de la FECHAM a fait preuve d'une remarquable résilience en assurant la continuité de ses services au Foyer St-Antoine. Nous remercions chaleureusement nos membres pour leur compréhension et leur solidarité.



De gauche à droite: Rachel Lauzon, Services aux membres | Marie-Love Petit, Conseillère en gestion | Claude Foisy, Consultant en planification | Victor Aurélien, Conseiller principal Finances | Benoît Foucalt, Conseiller en gestion | Martilde Poukin, Agente de gestion financière | Laurent Bigard, Directeur général | Martine Germain, Technicienne comptable | Akil Bengoufa, Chargés de projets | Hippolyte Kamdem, Chargés de projets | Nouredine Bel Haoua, Directeur des services de gestion | Denis Laramée, Président **Absentes sur la photo:** Denise Tremblay, Technicienne comptable | Amal Dkhili, Conseillère en financement | Yosra Nakbi, Technicienne Comptable

SOUTIEN À LA GESTION

DES SERVICES STRUCTURANTS POUR SOUTENIR LES COOPÉRATIVES

Afin de renforcer la stabilité et la pérennité des coopératives d'habitation de la Montérégie, la FECHAM développe et bonifie continuellement ses services de gestion. Ces services permettent aux coopératives d'avoir accès à une expertise professionnelle en matière de gestion financière, immobilière et associative, tout en renforçant leurs capacités internes.

CHIFFRES CLÉS



Coopératives
accompagnées



Logements
soutenus



Coopératives en
tenue de livres



Coopératives
accompagnées
en gestion
financière



Logements en
tenue de livres



Subventions
obtenues

NOS SERVICES AUX COOPÉRATIVES

Gestion financière



La FECHAM a développé un service spécialisé en gestion financière afin de bonifier son offre de services et faciliter l'accès aux programmes de subventions pour les coopératives.

Au cours de la dernière année :

- plus d'une vingtaine de coopératives ont bénéficié de ce service
- plus de 600 000 \$ en subventions ont été obtenus pour les coopératives membres

Ce service permet notamment d'offrir :

- accompagnement financier
- soutien administratif et conformité
- accès aux programmes de subventions

Gestion immobilière



La FECHAM accompagne actuellement 32 coopératives d'habitation, représentant 770 logements coopératifs répartis sur le territoire de la Montérégie.

Afin d'améliorer l'accessibilité de nos services, nous avons développé une **nouvelle formule de gestion à distance**, rendue possible grâce à :

- un investissement important dans les solutions technologiques
- la formation de notre personnel à ces nouveaux outils
- l'optimisation de nos méthodes de communication et de suivi

Cette évolution permet de mieux desservir les coopératives situées en région et d'offrir un accompagnement plus flexible.

Gestion de la vie associative



La vitalité démocratique est au cœur du modèle coopératif. La FECHAM soutient les représentants des coopératives dans plusieurs dimensions de la vie associative.

Nos interventions incluent notamment :

- le soutien dans les enjeux de résolution de conflits
- la collaboration avec la Clinique de médiation de l'Université de Sherbrooke
- l'accompagnement des présidences d'assemblées
- le soutien aux comités et instances décisionnelles

Cet accompagnement contribue à maintenir des milieux de vie coopératifs harmonieux et démocratiques.

Tenue de livres



La FECHAM offre également un service de tenue de livres afin de soutenir les coopératives dans leurs obligations financières et administratives.

Au cours de la dernière année :

- plus de 30 coopératives ont bénéficié de ce service
- représentant plus de 260 logements

Nos services comprennent notamment :

- tenue de livres
- calcul des subventions
- préparation des budgets d'exploitation

UN ACCOMPAGNEMENT QUI RENFORCE LE RÉSEAU

Grâce à ces services, la FECHAM contribue à renforcer :

- la stabilité financière des coopératives
- la qualité et la pérennité du parc immobilier coopératif
- la vitalité démocratique des milieux de vie

Ces services constituent des leviers essentiels pour permettre aux coopératives d'habitation de la Montérégie de prospérer durablement.

FORMATION



Le développement des compétences des membres et des administrateurs constitue un levier essentiel pour assurer la vitalité et la pérennité des coopératives d'habitation.

Au cours de la dernière année, la FECHAM a mis l'accent sur des formations en présentiel sur demande, offertes en petits groupes directement dans les coopératives, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des milieux et favoriser des échanges concrets entre les participants.

Parallèlement, la fédération a poursuivi ses efforts de modernisation en investissant massivement dans de nouvelles solutions technologiques permettant d'élargir son offre de formation. Ces outils nous permettront désormais de proposer, en 2026, une gamme de formations en ligne, plus facilement accessibles.

Cette approche hybride, combinant accompagnement de proximité et outils numériques, permet de renforcer les compétences des membres tout en facilitant l'accès à la formation pour l'ensemble du des membres.

INTERVENTION ET SOUTIEN CIBLÉ

Au cours de la dernière année, la FECHAM a accordé une attention particulière aux coopératives plus vulnérables, afin de prévenir les situations pouvant mener à une perte d'actifs dans le parc coopératif.

Dans cette perspective, nous avons renforcé notre collaboration avec les services du ministère et les partenaires du secteur, afin d'être informés rapidement lorsque des signaux de fragilité ou de défaillance apparaissent au sein de certaines coopératives.

Cette approche proactive nous permet d'intervenir plus tôt auprès des milieux concernés et d'offrir un accompagnement adapté. Au cours de l'année, plusieurs interventions ont ainsi permis d'éviter la radiation de coopératives sur notre territoire, tout en les aidant à se reconnecter au mouvement coopératif.

En brisant l'isolement, souvent un facteur aggravant dans les situations de fragilité, la FECHAM contribue à renforcer la résilience des coopératives et à préserver le patrimoine collectif du logement coopératif en Montérégie.



COMITÉ INTERCOOP – MUTUALISATION ET FUSION

En 2025, la FECHAM a poursuivi ses efforts visant à **renforcer la collaboration entre les coopératives d'habitation de la Montérégie** par la mise en place et l'animation du **Comité intercoop** – mutualisation et fusion. Cette initiative vise à encourager les coopératives à développer des pratiques de collaboration concrètes, à mutualiser certaines ressources et, lorsque cela s'avère pertinent, à susciter une réflexion sur le regroupement ou la fusion d'organisations afin de renforcer leur pérennité et leur capacité d'action.

Des **rencontres mensuelles** ont été organisées tout au long de l'année afin de permettre aux représentants des coopératives participantes d'échanger sur leurs réalités, de partager leurs expériences de gestion et d'explorer différentes avenues de collaboration. Ces rencontres ont également permis de structurer progressivement une **démarche collective d'intercoopération**.

Les travaux du comité ont évolué autour de trois étapes clés :

1 **Identification des besoins et attentes** des coopératives participantes

2 **Exploration de la participation des membres**, incluant des séances de codéveloppement permettant de partager des pratiques et des outils

3 **Progression vers une gouvernance intercoopérative structurée**, afin de soutenir des initiatives communes à plus long terme

Afin d'assurer la pérennité de la démarche, une politique de fonctionnement du comité a été adoptée et les coopératives participantes ont adopté des résolutions désignant leurs représentants au comité.

Les membres du comité ont également identifié un premier projet collectif, soit la création d'un bottin des fournisseurs de services, destiné à faciliter le partage d'information entre coopératives et à favoriser, à terme, certaines initiatives de mutualisation.

Pour soutenir la mise en œuvre de ces travaux, le comité a procédé à l'embauche d'un coordonnateur à temps partiel, chargé de faciliter la coordination des rencontres et l'avancement des projets.

INTERCOOPÉRATION EN BREF

12

rencontres du
comité intercoop

1

politique de
fonctionnement
adoptée

1

projet collectif lancé :
bottin des fournisseurs

1

coordonnateur
à temps partiel

ET PLUSIEURS

Résolutions de
participation
des coopératives



LE COMITÉ RÉGIONAL DES ÂÎNÉS

En 2024, la FECHAM, en collaboration avec la CQCH, a créé le comité régional des aînés afin de renforcer l'intercoopération entre les membres aînés de diverses coopératives d'habitation. Sous la responsabilité de Monique Richard, le comité a tenu quatre rencontres en 2025, favorisant le partage des réalités du terrain, l'identification d'enjeux communs et la mise en place de pistes d'action concertées.

Le comité a également organisé des événements socio-éducatifs visant à briser l'isolement et à renforcer les liens sociaux. Il veille, entre autres, à développer des projets favorisant le développement cognitif, relationnel, émotionnel et physique des membres, tout en soutenant des initiatives éducatives adaptées à leurs besoins.

Grâce à cette dynamique collaborative, le comité régional des aînés occupe désormais un rôle clé. Il crée un espace de dialogue et de partage structurant et contribue à améliorer concrètement la qualité de vie des aînés vivant en coopérative d'habitation. Porté par cet élan, le comité prépare déjà de nouvelles initiatives prometteuses pour l'année 2026.

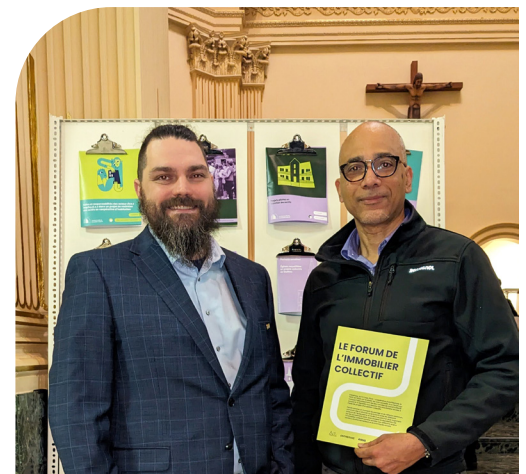
RAYONNEMENT ET REPRÉSENTATION

Au cours de la période couverte par ce rapport annuel, soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 décembre 2025, la FECHAM a maintenu une présence active dans les principaux espaces de concertation liés au logement social et communautaire, au mouvement coopératif et à l'économie sociale.

Par sa participation à ces événements, la fédération contribue à porter la voix des coopératives d'habitation de la Montérégie, à partager son expertise et à participer aux réflexions entourant les enjeux actuels du logement, notamment l'accessibilité au logement, le développement de nouvelles coopératives et la pérennité du parc immobilier coopératif.

Ces activités de représentation permettent également de renforcer les liens avec les partenaires du mouvement coopératif, les institutions publiques et les organisations de l'économie sociale, tout en demeurant à l'affût des initiatives et des innovations qui contribuent à faire évoluer le secteur de l'habitation communautaire.

La présence de la FECHAM dans ces espaces de dialogue témoigne de son engagement à contribuer activement au développement du logement coopératif et communautaire, tant à l'échelle régionale que nationale.





PRINCIPALES PARTICIPATIONS 2024-2025

Mouvement coopératif et habitation

30 octobre 2024

Assemblée de concertation et gala du **Conseil québécois de la coopération et de la mutualité** (CQCM)

Nomination de **Guillaume Brien** (Ancien Directeur général de la Fédération des Coopératives d'habitation de L'Estrie) dans la catégorie coopérative.

3 mai 2025

Assemblée générale annuelle de la **Confédération québécoise des coopératives d'habitation** (CQCH)

4 octobre 2025

Congrès de la CQCH – « *L'avenir des coopératives : réflexions et pratiques d'intercoopération.* »

Développement du logement social et communautaire

13 mai 2025

Journée du développement de l'habitation communautaire et sociale

Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)

6 octobre 2025

Journée d'échanges sur le logement

Journée internationale de l'habitation

Coalition du logement communautaire

4 novembre 2025

18^e Rendez-vous de l'habitation

Société d'habitation du Québec (SHQ)

5 et 6 novembre 2025

3^e Carrefour technique

Société d'habitation du Québec



Économie sociale et innovation immobilière

24 et 25 février 2025

1^{er} Forum de l'immobilier collectif
Entremise

24 avril 2025

Assemblée générale annuelle
de la **Caisse d'économie solidaire**

14 et 15 mai 2025

Sommet de l'économie sociale

17 juin 2025

Assemblée générale annuelle du
**Pôle de l'économie sociale
de l'agglomération de Longueuil**

Vie associative de la FECHAM

16 novembre 2024

Assemblée générale extraordinaire
de la FECHAM



MOT DU TRÉSORIER, EXERCICE 2024-2025

L'exercice 2024-2025 a été marqué par la transition de la FECHAM vers une année financière correspondant désormais à l'année civile. Ce changement a nécessité un travail supplémentaire au niveau de la tenue de livres afin d'assurer une transition rigoureuse et conforme aux bonnes pratiques financières.

Dans un souci de saine gouvernance, la fédération a également mis en place un comité exécutif d'audit et finances afin de soutenir le conseil d'administration dans l'analyse des dossiers financiers.

Malgré un recul des produits d'environ 9 %, la réduction des charges d'environ 6 % a permis de maintenir un résultat annuel légèrement positif, reflétant une gestion prudente et responsable des ressources de la fédération.



Claude Paul-Hus

Claude Paul hus

TRÉSORIER, FECHAM

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS



En plus des états financiers et des notes complémentaires, le document que vous recevrez du comptable de la fédération comprendra (au début du document) le rapport de l'auditeur. Habituellement, selon une formulation standard proposée par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), l'auditeur certifie qu'il a bien vérifié les comptes de la fédération « conformément aux normes de vérification généralement reconnues », et qu'à son avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération.

L'auditeur ne dérogera à la formulation standard que pour exprimer une restriction ou des réserves particulières. Dans ce cas, il faudra prendre très au sérieux la mention particulière ajoutée par l'auditeur.

Une version de nos états financiers vous sera remise après votre inscription à l'assemblée générale annuelle des membres pour compléter votre participation.

Les états financiers cette année comprendront deux états financiers à cause du changement d'année financière vérifiant ainsi 4 mois + 12 mois d'année financière.

FFRES



ANALYSE FINANCIÈRE SOMMAIRE

EXERCICE 2025 – SYNTHÈSE (tendances et ordres de grandeur)¹



2025 en bref

- Résultat annuel positif (excédent modeste)
- Produits en recul ($\approx -9\%$ vs 2024)
- Charges en baisse ($\approx -6\%$ vs 2024)
- Marge nette $\sim 0,5\%$

Ce que cela signifie pour les coopératives membres

La FECHAM termine l'année à l'équilibre et maintient sa capacité d'action.

Contexte de revenus plus serré : vigilance sur la diversification et la stabilité des revenus.

Ajustements rapides et contrôle des dépenses pour protéger le résultat net.

Fonctionnement essentiellement à l'équilibre : priorité à la prudence et à la résilience.

COMPRENDRE L'ANNÉE 2025

Ce qui a marqué l'exercice

- Un recul des produits et un résultat final légèrement positif.
- Des ajustements de dépenses ont permis de préserver l'équilibre budgétaire.
- Le budget visait un léger excédent : le réalisé demeure positif, à proximité des prévisions.

Comment la FECHAM a protégé l'équilibre

- Contrôle serré des charges et arbitrages rapides en cours d'année.
- Priorisation des activités essentielles au service des coopératives.
- Gestion prudente des ressources pour maintenir la continuité et la qualité des services.

Points d'attention 2026

- Consolider les revenus existants (notamment certaines sources de subvention) et poursuivre les efforts de diversification.
- Continuer la logique de rigueur budgétaire, tout en soutenant le développement et l'accompagnement des membres.
- Maintenir la capacité d'adaptation de l'organisation face aux imprévus.



¹ Note de confidentialité : afin d'éviter de diffuser des montants précis hors des instances statutaires, cette fiche présente les tendances et ordres de grandeur. Les états financiers audités demeurent la référence officielle.



FAQ (résumé) ²

Pourquoi un excédent plus faible qu'en 2024 ?

Les produits ont diminué, mais la réduction des charges a compensé une grande partie de l'impact.

La FECHAM est-elle en difficulté ?

Les indicateurs montrent une stabilité et une gestion prudente, avec un résultat équilibré.

Que fait-on pour renforcer l'horizon 2026 ?

Consolidation et diversification des revenus, maintien du contrôle des charges, priorisation des services.

REGARD VERS L'AVENIR

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2026



Pour l'année 2026, plusieurs priorités guideront l'action de la FECHAM :

- Renforcer l'intercoopération
- Favoriser les espaces d'échanges et de collaboration entre coopératives afin de briser l'isolement, partager les expériences et renforcer la solidarité du mouvement.
- Soutenir le développement et la pérennité des coopératives
- Accompagner les coopératives dans leurs projets de développement, leur gestion et la préservation de leur patrimoine immobilier, tout en contribuant à la réalisation de nouveaux logements coopératifs.
- Adapter et optimiser les services aux membres
- Continuer d'améliorer l'offre de services de la fédération afin de répondre efficacement aux besoins des coopératives et de soutenir le développement des compétences de leurs membres et administrateurs.
- Accroître l'impact du mouvement coopératif
- Renforcer la représentation et la collaboration avec les partenaires afin de faire reconnaître la contribution des coopératives d'habitation dans le développement des communautés.
- Consolider et développer la Fédération
- Poursuivre le renforcement des ressources organisationnelles et financières de la FECHAM afin d'assurer sa capacité d'action et sa pérennité à long terme.

Plus que jamais, la FECHAM entend agir comme un véritable foyer d'intercoopération, où les coopératives se rassemblent pour relever ensemble les défis du logement et bâtir des milieux de vie durables, solidaires et démocratiques.

² Source : synthèse interne « Analyse financière – exercice 2025 ». Pour la version officielle : états financiers audités.

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble de nos partenaires et commanditaires. Votre soutien, votre collaboration et votre confiance jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre mission. Grâce à vous, nous pouvons poursuivre nos projets, créer un impact réel et continuer à offrir des services de qualité à nos membres.

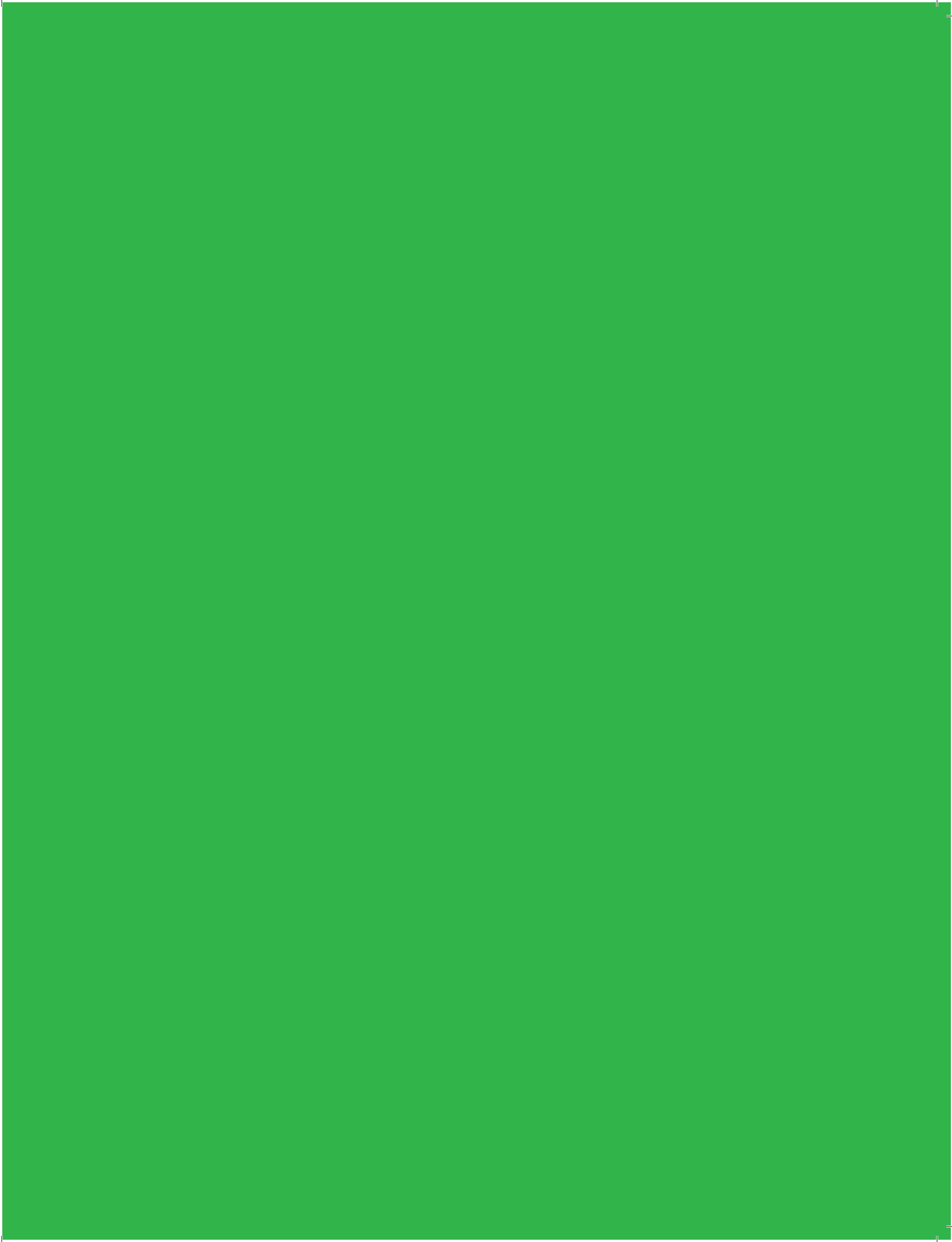
Nous tenons à souligner tout particulièrement l'apport généreux de notre partenaire financier exclusif, la Caisse d'économie solidaire. Votre fidèle engagement et votre vision partagée d'un développement collectif et durable constituent un pilier précieux pour notre organisation.

Nous souhaitons également souligner l'appui constant de la Société d'habitation du Québec (SHQ), dont le soutien à nos opérations contribue de manière significative à la vitalité et à la pérennité de la Fédération.

Votre soutien nous inspire et nous permet d'aller encore plus loin.

Merci de croire en nous.





À NOS MEMBRES

Votre engagement, votre confiance et votre participation active sont au cœur de tout ce que nous accomplissons. Grâce à vous, la FECHAM poursuit sa mission et continue de faire avancer le mouvement de l'habitat coopératif. Merci d'être la force qui nous inspire et nous guide chaque jour.



FÉDÉRATION DES
COOPÉRATIVES D'HABITATION
MONTÉRÉGIENNES

cooperativehabitation.coop/monteregie

150, rue Grant, bureau 124
Longueuil (Québec) J4H 3H6

Téléphone : **450 651-5520**
Sans frais : **1 888 651-5520**